



Municipalité Lac-Beauport
65, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1

SURTARIFICATION
SPORTS DE GLACE PRATIQUÉS À LA VILLE DE QUÉBEC

FORMULAIRE DE PAIEMENT 2023-2024

- Le paiement de la surcharge doit être fait à la Municipalité de Lac-Beauport dès que l'inscription à la Ville de Québec est complétée.
- Le demandeur doit avoir acquitté tout compte de taxes ou toute facturation en souffrance à la Municipalité de Lac-Beauport au moment de la demande pour avoir droit à l'aide financière.

Programme d'incitation aux sports de glace en arénas sur le territoire de la Ville de Québec

	Groupe d'âge	Surcharge de la Ville de Québec	Aide financière - Municipalité de Lac-Beauport	Coût net à payer à la Municipalité de Lac-Beauport
Saison complète	Moins de 5 ans	446 \$	150 \$	296 \$
	5 à 21 ans	890 \$	300 \$	590 \$
Demi-saison	Moins de 5 ans	222 \$	80 \$	142 \$
	5 à 21 ans	446 \$	150 \$	296 \$

Prénom et nom	Indiquez le sport	Date de naissance	Réservé à l'administration
1 ^{er} enfant			\$
2 ^e enfant			\$
3 ^e enfant			\$
Courriel :			Total : \$
Adresse :	Lac-Beauport	Code postal :	
Nom du parent payeur :	Tél. rés. :	Tél. bur. :	
Mode de paiement :			No de carte :
Argent	Chèque	Paiement direct	VISA / MASTERCARD
			Date d'expiration :
SIGNATURE			Date :

